



UNION PAYSANNE
L'Alliance de la Terre et de la Table

Union paysanne
C.P. 899, succursale Bureau Chef
Lachute, Québec J8H 4G5
Tél. (450) 230-5046
paysanne@unionpaysanne.com

Communiqué : Colbex-Levinoff: les responsables du fiasco s'échappent.

Lachute, 20 février 2014, «*L'UPA est responsable d'un autre fiasco envers les agriculteurs québécois!*» C'est en ces termes que s'est exprimé le président de l'Union paysanne à la suite du dévoilement mardi dernier du rapport KPMG sur l'abattoir Colbex-Levinoff.

Alors que seule une enquête publique aurait permis de faire toute la lumière dans le dossier de Colbex-Levinoff, le Gouvernement du parti québécois a préféré ne commander qu'une enquête administrative, somme toute limitée. De plus, le PQ, qui avait le rapport depuis octobre 2013, a choisi de le rendre public 4 mois plus tard et lourdement caviardé, le rendant presque illisible.

Eh bien ceci ne pouvait rendre que plus intéressant le fait que le document mis en ligne par le gouvernement n'était pas protégé et pouvait, pour quiconque le copiait, rendre visible tous les noms et toutes les données.

L'Union paysanne, qui suit le dossier depuis le début, fut la première à sonner l'alarme dès le lendemain de la signature entre l'UPA et les frères Cola. «*L'UPA cumule les échecs lorsqu'elle se porte en aval de la production, la fedco, pomexpan, pomexpert, cérégrains, l'abattoir billette, et maintenant Colbex-Levinoff,*» souligne Maxime Laplante.

À la lecture du rapport KPMG, on réalise le haut niveau d'improvisation et de mauvaise gestion de la part des dirigeants syndicaux de l'UPA. «*Ils se sont improvisés gestionnaires d'abattoir et ont entraîné dans leur chute les producteurs de bovins du Québec qui paient encore la facture en ce moment*» a rajouté Benoit Girouard, président de l'Union paysanne.

Le rapport nous apprend que les frères Cola ne voulaient pas vendre l'abattoir (page 25), mais que la Fédération des producteurs de bovins voulait l'acquérir. L'acquérir à tout prix? Eh bien oui, puisqu'elle a accepté de payer la valeur la plus élevée du marché selon le rapport. Mais le rapport nous apprend aussi ce que l'on savait déjà ou ce que les producteurs de bovins du Québec auraient aimé connaître...

- Qu'un prêt de 3 millions été octroyé par le Groupe Cola à la nouvelle entité Levinoff-Colbex
- Que le Groupe Cola a reçu un salaire de 2 millions de dollars annuellement en plus d'un boni en 2007.

- Que près de 2 500 000 ont été versés à PromotionCo, société détenue par le Groupe Cola, entre 2006 et 2011 pour frais de publicité et de promotion, et ce sans pièce justificative sauf à partir de décembre 2010.
- Selon le PV du conseil d'administration du 19 janvier 2006 de LC inc., il est indiqué que «sur motion de Philip Cola, appuyée par M. Marcel Groleau, il est unanimement résolu que [...] la rémunération du président du conseil sera de 800 \$ par semaine ». Ainsi, suite à cette résolution, le président du conseil de l'époque, M. Dessureault a été considéré comme un employé de LC S.E.C. et a reçu une rémunération de 41 600 \$ par année en 2007 et 2008 et de 19 200 \$ en 2009
- etc.....

L'Union paysanne ne peut s'empêcher de faire un parallèle entre la situation de monopole syndical de l'UPA et le fiasco Colbex-Levinoff. On voit dès le début de ce dossier que la pression exercée par cette organisation, à la poursuite d'une lubie syndicale, à coûté aux producteurs de bovins du Québec et à la population plus 70 millions de dollars.

Alors, si la Fédération des producteurs de bovins du Québec titrait sur son communiqué qu'«aucun geste illégal n'a été commis», et bien elle aura à tout le moins réussi, en seulement 6 ans, à mettre en faillite le seul abattoir d'importance de tout l'est du Canada pour le bovin de réforme.

Pour information :

Benoit Girouard
Président Union paysanne
450-495-1910

Maxime Laplante
Vice-président
418-926-2473